

# SIPAC

## BUREAU SYNDICAL DU 29 MAI 2008

\*\*\*

L'an deux mille huit,

Le 29 mai le bureau légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 00 en session ordinaire à la mairie-château de Fontaine La Guyon, sous la présidence de Monsieur Gérard CORNU, Président.

*Etaient présents : Mmes et MM. Cornu, Paul-Loubière, Jaulneau, Marie, Thomas, Goimbault, Besnard, Auffray, Billard, Dassier, De La Raudière, Gautier, Rybarczyk  
Formant la majorité des membres en exercice.*

*Assistait également à la réunion : M. Verger (conseil régional)*

*Excusés : Mmes et MM. Ramond, Lochon, Guéret, Soulet, Sedillot, Géroutet, Valor, Jeuland (conseil général)*

### ◆ **Désignation des Représentants Elus pour le Comité de Pilotage ORAC**

Monsieur Le Président mentionne qu'il faut procéder au renouvellement des élus membres du comité de pilotage ORAC (Opération de restructuration du commerce et de l'artisanat). Ces représentants élus sont au nombre de trois.

Les membres élus du comité de pilotage ORAC sont :

- Madame Françoise RAMOND
- Madame Christine GOIMBAULT
- Monsieur Yves MARIE

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la désignation des membres élus pour le comité de pilotage ORAC, à savoir : Madame Françoise RAMOND, Madame Christine GOIMBAULT et Monsieur Yves MARIE.
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

### ◆ **Désignation des représentants élus pour le Conseil de Développement**

Monsieur Le Président mentionne qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants élus pour le Conseil de Développement. Ces membres sont au nombre de 3 pour le secteur rural (hors agglomération).

Sont désignés comme représentants élus pour le Conseil de Développement pour le secteur rural (hors agglomération):

- Madame Nadine RYBARZYK,
- Monsieur Philippe AUFFRAY,
- Monsieur Claude DASSIER

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la désignation ci-dessus des représentants élus pour le conseil de développement, à savoir : Madame Nadine RYBARZYK, Monsieur Philippe AUFFRAY et Monsieur Claude DASSIER,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

## ◆ Validation des dossiers ORAC

Monsieur le Président donne la parole à Mme Goimbault pour la présentation des dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage

INTITULE DE L'OPERATION	ACTIVITE	MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE	COÛT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION	REMARQUES
Reprise du matériel et achat de matériel	Charcutier Traiteur	SARL NJ6 (M. Johannes Laverton)	Jouy	33 334 € HT	30%	10 000 euros	Subvention plafond Fonds départemental
Achat de matériel, travaux de rénovation et de mise aux normes électriques	Restaurant Bar Hôtel	Restaurant « Les Aubépines » (M. et Mme Hamon)	Illiers-Combray	33 334 € HT	30%	10 000 euros	Subvention plafond Fonds Etat
Reprise du matériel, achat de matériel et travaux aménagement	Ebénisterie	EURL Aveline & Guinard (M. Jean Marie Guinard)	St Aubin des Bois	33 334 € HT	30%	10 000 euros	Subvention plafond Fonds Etat
Travaux de rénovation	Bar PMU	Bar Olympic (Mme Anne Marie Leveau)	Courville sur Eure	23 927,63 € HT	30%	7 192 euros	Fonds Etat

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble des dossiers présentés,
- Charge Monsieur le Président de transmettre le dossier au Département,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document se rapportant à ces dossiers.

## ◆ Fiche Projet Animation ORAC dans le cadre du Contrat Départemental

Monsieur Le Président rappelle que le Département dans le cadre de l'opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC) finance une partie investissement à hauteur de 177 974 euros et une partie de l'animation jusqu'en Septembre 2009, soit 10 000 euros.

Monsieur Le Président mentionne que le Département demande la validation de l'avenant annuel 2008 du contrat de pays départemental avec la fiche animation de l'ORAC annexée.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Valide l'avenant 2008 du Contrat de Pays Départemental avec la fiche animation de l'ORAC annexée,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

#### ◆ **Validation du Marché pour la Signalétique Touristique du Canal Louis XIV**

Monsieur Le Président mentionne que le pays chartrain a lancé un appel d'offres pour la signalétique touristique du Canal Louis XIV avec la réalisation de 9 panneaux pour les 7 stations principales ayant été retenues.

Deux entreprises ont fait acte de candidature :

- Société ATOCOM pour un montant de 11 985 euros HT
- Société LEMON pour un montant de 12 420 euros HT

Il est proposé de retenir la société ATOCOM pour un montant de 11 985 euros HT

Le Bureau après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de retenir la société ATOCOM pour un montant de 11 985 euros HT,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

#### ◆ **Avenant Signalisation Routière du Canal Louis XIV**

Monsieur Le Président mentionne que pour des raisons techniques (pose des panneaux de signalisation routière du Canal Louis XIV par Le Département), il est nécessaire de modifier le devis initial.

Le montant du nouveau devis de la société Signal Concept s'élève à 5 396,47 euros HT au lieu de 4080,75 euros HT.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de retenir le devis de la société Signal Concept pour un montant de 5 396,47 euros HT
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

#### ◆ **Désignation d'un Correspondant Environnement**

Monsieur Le Président donne lecture d'un mail adressé par le Département pour la désignation d'un correspondant environnement du pays chartrain, notamment pour tout ce qui concerne la charte départementale de l'environnement.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Désigne M. Gérard BESNARD comme correspondant environnement du Pays Chartrain
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

### ◆ **Concours du « Meilleur Pain de La Route du Blé »**

Monsieur Le Président rappelle que le pays Chartrain participe depuis l'entrée du pays Chartrain dans la Route du Blé au « Concours du Meilleur Pain de La Route du Blé » avec l'attribution de 3 bons d'achat d'une valeur totale de 500 euros (1<sup>er</sup> prix : 250 euros, 2<sup>ème</sup> prix : 150 euros, 3<sup>ème</sup> prix : 100 euros). Cette manifestation a lieu à tour de rôle dans chacun des 3 pays (Chartrain, Beauce, Dunois).

Monsieur Le Président propose de participer à nouveau à cette manifestation.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de participer au « Concours du Meilleur Pain de la Route du Blé »,
- Décide d'attribuer 3 bons d'achats (entreprise Boulanger) d'une valeur totale de 500 euros (1<sup>er</sup> prix : 250 euros, 2<sup>ème</sup> prix : 150 euros, 3<sup>ème</sup> prix : 100 euros) pour le concours du Meilleur Pain de La Route du Blé,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

### ◆ **Renouvellement du Bail du Pays Chartrain et Révision du Loyer des Locaux du pays Chartrain (SIPAC)**

Monsieur Le Président donne lecture du courrier de la commune de Gasville – Oisème au sujet du renouvellement du bail pour les locaux du SIPAC à Gasville - Oisème, ainsi que de la révision du loyer. Le Bail étant arrivé à échéance le 30 avril 2008.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le renouvellement du Bail, ainsi que la révision du loyer pour les locaux du Pays Chartrain pour un montant de 272,78 euros pour le loyer mensuel et de 98,50 euros pour les charges mensuelles
- Prend acte que les tarifs seront révisable chaque année à la date anniversaire du Bail
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20 H 15

Le Président,

Les membres du bureau,